



INFO-TRIENT

Le Bulletin d'information de la commune de Trient

Sommaire

- p.1 Le mot du président
- p.2 Le mot de la vice-présidente - Littérature
- p.3 Les rubriques des conseillers
- p.4 Infos - Hôtel Glacier
- p.5-6 Actualités
- p.7 Budget 2021
- p.8 Manifestations - Info-LAT

Le mot du président



Bertrand Savioz

Cher concitoyenne, cher concitoyen,

L'année 2020 touche à sa fin. La pandémie mondiale a bouleversé nos habitudes. Notre commune a, par bonheur, été épargnée par le virus. L'administration municipale a certes dû s'adapter aux conditions et recommandations des instances cantonales et fédérales, mais elle a continué à maintenir ses bons services à la population. Le secteur touristique a par contre été bien

impacté. Les hôtels ont vu leurs nuitées chuter durant la période estivale. Tous les aubergistes sont unanimes : si la clientèle helvétique fut bien représentée, il a manqué les habitués marcheurs étrangers ; ce sont eux qui fréquentent nos auberges et hôtels de juin à septembre. Il faut impérativement un retour à la normale pour l'été prochain, et ainsi permettre à nos acteurs du tourisme, de travailler sereinement.

Cette année fut aussi marquée par le renouvellement des autorités communales. Je suis très reconnaissant à la population d'avoir maintenu sa confiance aux conseillers en place. Ils font tous de l'excellent travail et méritent de le poursuivre. De nombreux projets sont sur la table du conseil, projets que nous aimerions voir aboutir durant la prochaine législature. En 2019, le PSRM (Problèmes Spécifiques aux Régions de Montagne) avait permis aux citoyens de se profiler sur les 20-30 prochaines années, de donner des idées de projets ainsi qu'une stratégie de développement pour l'avenir de la commune. Ce PSRM permettra aussi d'obtenir un crédit NPR (Nouvelle Politique Régionale) auprès de l'Etat du Valais afin de réaliser un ou plusieurs projets.

Un des projets en cours de réalisation, c'est bien sûr la rénovation de l'Hôtel du Glacier. Après une multitude de compléments demandés par l'Etat du Valais, nous attendons l'autorisation de construire. Le conseil communal avait planifié une assemblée primaire extraordinaire à fin novembre, afin de présenter à la population le plan de financement envisagé. Elle a dû être déplacée en raison des recommandations. Il en va de même pour l'assemblée primaire ordinaire. Les nouvelles dates sont communiquées dans ce bulletin.

Je vous souhaite bonne lecture de ce bulletin d'information et je vous envoie tous mes vœux pour la nouvelle année 2021.

Le mot de la vice-présidente



Patricia Bruchez

Chères Amies, chers Amis,

Tout d'abord, un grand merci pour la confiance que vous m'avez témoignée lors des dernières élections communales. Cela m'a beaucoup touchée.

C'est avec plaisir et une motivation intacte que je repars pour une aventure de quatre ans au service de notre joli village et de ses habitants.

Des projets plein la tête, certains déjà bien avancés, d'autres juste ébauchés... Je me réjouis de voir ce que nous réserveront ces futures années.

On parle beaucoup de climat, de transition énergétique, d'économie... Les sujets ne manquent pas. A nous de leur donner la couleur qui nous convient, en gardant en tête qu'entre le noir et le blanc, il y a toutes les nuances de l'arc-en-ciel et que c'est cela qui fait notre richesse.

Vous serez bien-entendu, régulièrement tenus au courant de l'avancée des projets, des décisions qui seront prises, car même si nous sommes cinq autour de la table du conseil, c'est avec vous que tous ces projets se réaliseront, parce que c'est bien connu, ensemble on est toujours plus fort...

J'aimerais partager avec vous cette citation de Pierre Rabhi qui résume bien la réponse que nous devons apporter aux défis qui nous attendent dans un futur proche :

« Désormais, la plus haute, la plus belle performance que devra réaliser l'humain sera de répondre à ses besoins vitaux avec les moyens les plus simples et les plus sains. Cultiver son jardin ou s'adonner à n'importe quelle activité créatrice d'autonomie sera considérée comme un acte politique, un acte de légitime résistance à la dépendance et l'asservissement de la personne humaine ».

Les premiers flocons de neige nous rappellent que les fêtes de fin d'année arrivent à grands pas... déjà... A chacun, je souhaite la santé, parce que sans elle tout est plus difficile, le bonheur de s'émerveiller chaque jour, la joie de profiter des petites et des grandes choses, la force de faire face aux imprévus de la vie, beaucoup de rires et de sourires qui sont multipliés lorsqu'ils sont partagés et finalement, le plus important, que chacun puisse avancer, libre, selon ses envies et la teinte qu'il aura décidé de mettre sur l'année 2021.

Bien à vous.



Littérature

Le nouvel ouvrage de Manuela Gay-Crosier, sorti cet automne, fait partie de la série « Frissons Suisses », la collection qui fait trembler les pré-adolescents. Manuela propose dans son roman, une chasse au trésor pour 2 jeunes filles dans la vallée du Trient. Cette quête passera évidemment par notre commune. A lire absolument ou à offrir pour Noël.

Les rubriques des conseillers



Paul Gay-Crosier

Chères Triennardes, Chers Triennards,

Tout d'abord, permettez-moi de remercier celles et ceux qui m'ont apporté leur voix lors de l'élection au conseil communal d'octobre dernier. Je peux vous assurer que je continuerai à travailler consciencieusement pour le bien de notre commune. Que s'est-il passé depuis le dernier bulletin info de juin dernier ?

Le bisse a, comme à l'accoutumée, vu défiler chaque jour plusieurs centaines de promeneurs et les gardiens (quatre) ont permis, par leur inlassable travail, de maintenir en eau ce lieu tellement prisé des gens d'ici et d'ailleurs. Cette année, en plus du légendaire Simon Crettenand, de Régis Pellissier, aide-gardien en 2019 déjà, nous avons eu le plaisir de voir Christophe Huguenin et Michel Tissières collaborer à ce travail. Qu'ils soient remerciés pour leur engagement en espérant les retrouver en 2021 dans cette nouvelle fonction pour eux. Concernant le bisse et le sentier qui le longe, d'importants investissements sont prévus sur 3-4 ans pour améliorer la sécurité de son approvisionnement et la qualité du chemin.

Les employés communaux, aidés ponctuellement par les bénévoles des chemins pédestres, ont, comme d'habitude, effectué un immense labeur pour entretenir et débroussailler tous ces kilomètres qui font la fierté de notre village. Merci et rendez-vous l'année prochaine.

Début septembre, plus de 50 jeunes suisses alémaniques et leurs accompagnants ont travaillé sur les chemins au-dessus des Jeurs et sur celui qui serpente près du Nant Noir. Ils sont accompagnés par les employés du triage qui leur expliquent les raisons de ce travail, parfois un peu pénible pour des adolescents peu habitués à ces occupations ; en même temps, ils découvrent une région inconnue pour eux et apprécient l'hospitalité de chez nous.



Les jeunes de Bergwald - Les Jeurs

Vous avez peut-être vu que de nouveaux panneaux jaunes ont été placés sur certains chemins de promenade. Le souhait, d'Alexandre Cappi, de promouvoir des parcours de trail dans la vallée a enfin abouti : ils sont au nombre de 6 (renseignements sur www.trient.ch), vous pouvez les découvrir et vous remarquerez qu'il y en a pour tous les goûts et tous les niveaux. Merci à Alexandre pour son travail enfin récompensé.

Il travaille également au développement de la piste de ski de fond et celle des raquettes est déjà bien signalée. Visitez le site de la commune.

Encore un mot concernant le nouvel éclairage de l'église, en attente depuis trop longtemps : Enfin vous pouvez et admirer et apprécier l'illumination plus performante, ce qui réjouira les visiteurs et les citoyens.

Dans l'attente de vous rencontrer à l'occasion, je vous souhaite une bonne santé, de joyeuses fêtes, et j'espère que les conditions actuelles s'améliorent afin que nous puissions à nouveau partager des moments plus conviviaux.

Nouvel employé communal

Suite à la démission de Yvan Balzan après 7 ans de bons et loyaux services au sein du team communal, le conseil a nommé au début décembre Billy Sieber au poste d'employé communal. Celui-ci a déjà fonctionné durant l'été dernier, en tant qu'auxiliaire aux travaux publics. Son travail ayant donné entière satisfaction, c'est logiquement qu'il épaulera Lionel et Michel dans leurs besogne quotidienne au service de la population triennarde. Merci à Yvan et bienvenue à Billy.



Billy Sieber

Hôtel du Glacier



Si le premier coup de pioche tarde à se réaliser, le projet de transformation de l'Hôtel du Glacier a, durant l'année 2020, passé par tous les départements de l'Etat du Valais. En effet, fin décembre 2019, le dossier de demande d'autorisation de construire est transmis à la CCC (Commission Cantonale de Construction), puis, il est publié pour 30 jours au Bulletin Officiel. Le projet ne soulève aucune opposition. Dès février, tous les services de l'Etat concernés se prononcent sur le projet.

Plusieurs compléments sont demandés et occasionnent donc des études supplémentaires.

- **février** : Demande du SAS (Service de l'Action Sociale) un complément concernant l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.
- **mars** : Demande du SJAE (Service juridique des affaires économiques) un complément sur l'adéquation à la loi sur les résidences secondaires.
- **avril** : Demande du SDM (Service de la Mobilité) une analyse des dangers routiers de la route cantonale.
- **avril** : Demande de complément du SEN (Service de l'Environnement) concernant le diagnostic des polluants et la gestion des déchets du chantier.
- **mai** : Demande du SDM/PARA-SDM (sécurité parasismique) contestant le rapport du bureau d'ingénieur. Il s'en suit des discussions et des négociations qui conduisent à l'acceptation des principes mis en place.
- **juin** : Demande de complément du SEN concernant la sensibilité au bruit de l'ouvrage.
- **juillet** : Demande du chargé de sécurité un concept d'assurance qualité en protection incendie.
- **septembre** : Les architectes affinent le devis général et établissent les appels d'offres.
- **octobre** : Le plan financier est établi et les instances financières sont contactées.
- **novembre** : La procédure de demande d'autorisation doit être suspendue car le service juridique de la CCC s'oppose à la réalisation d'appartements qui pourraient être dévolus à la résidence secondaire ou à de l'hébergement touristique. Après discussions et consultations du service du patrimoine, nous trouvons la solution en lançant une procédure de mise sous protection de l'édifice. Il s'en suit une nouvelle mise à l'enquête.

Le conseil communal avait l'intention de présenter et de soumettre au vote le plan financier à la fin novembre. Etant donné la crise sanitaire actuelle et les normes imposées pour les rassemblements, l'assemblée primaire extraordinaire a dû être reportée et aura lieu le **11 janvier 2021**.

Actualités**Parc Régional Naturel****PARC NATUREL
RÉGIONAL**

Le projet de Parc Régional Naturel avance. En septembre, la population communale fut invitée à une séance de présentation. La participation fut importante et les citoyens ont montré de l'intérêt pour cette cause. Toutes les communes du Parc (St-Maurice, Evionnaz, Vernayaz, Salvan, Finhaut, Trient et Martigny-Combe) ont pu recevoir la même information et, à l'issue des toutes ces présentations, les citoyens ont pu participer à une boîte à idées. 82 propositions sont sorties de cette boîte. L'analyse des idées est en cours et un retour sera communiqué en début d'année 2021. Certains projets pourront ainsi bénéficier d'un soutien financier par le canton et la confédération. L'an prochain, les 7 communes du parc déposeront le dossier au canton, qui le défendra ensuite auprès de la Confédération. Une fois le label « candidat » obtenu, la région bénéficiera d'une aide financière fédérale pour réaliser les premiers projets. En 2024 ou 2025, le projet sera soumis au vote et ainsi, le dernier mot reviendra au peuple, s'il entend ou non, donner une chance au Parc Régional Naturel de la Vallée du Trient de voir le jour.

Mesures sécuritaires

Depuis le début de l'année, des chantiers fleurissent aux abords du Trient. Il s'agit des mesures sécuritaires planifiées par la commune en vue de se protéger des éventuelles crues. Les premières mesures sont terminées. Sur le secteur Peuty-Prailon, les rives et les ponts ont passablement été modifiés. Le secteur Prailon - Route Cantonale a vu ses digues renforcées et la création d'un mur sécuritaire. Idem pour le secteur Bierle, Un important projet, financé par les CFF est en cours sur le secteur Eudéi - Peuty. Plus de détails de d'informations lors de l'Assemblée Primaire ordinaire.

Activités hivernales

A l'heure où nous publions ce bulletin, les conditions de neige ne sont pas encore optimales pour ouvrir le domaine d'activités hivernales. Dès que la neige sera tombée en suffisance, nos employés pourront procéder à la préparation des différentes pistes (ski, luge, ski de fond). A signaler que la commune, en cas de neige, déblaie prioritairement les routes, places de parc et les accès avant de s'occuper de l'entretien du domaine de loisirs hivernaux. Consultez régulièrement les différents canaux d'informations afin de connaître les jours et les heures d'ouverture du domaine. Ces renseignements peuvent être obtenus sur les sites suivants :

- www.trient.ch
- www.facebook.com/SDtrient
- www.jardindesneiges.ch

Navette piste de luge

La navette, pour accéder à la piste de luge, sera en fonction, si les conditions le permettent, dès le 26 décembre 2020 jusqu'au 6 janvier 2021.

Ecoles - Sociétés - Paroisse

Bus scolaire

Pour l'année scolaire 2021-2022, l'Administration recherche un/une conducteur/trice pour notre bus 9 places. Un avis sera publié en début d'année prochaine. Notre conductrice actuelle, Bernadette Lugon-Moulin, désirant lever le pied gentiment, le poste serait à repourvoir dès le 20 août 2021. Un emploi à temps partiel est envisagé. Le permis de conduire catégorie D1 ainsi qu'un certificat de capacité (ou permis 95) est exigé pour autoriser le transport scolaire professionnel. Plus de renseignements au bureau communal.

Ski Club Trient - Nouveau comité

Lors de sa dernière assemblée générale, le Ski-Club Trient a changé son comité. Patrick Tissières succède ainsi à James Goumand, président depuis 2015. Plusieurs nouveaux membres ont intégré l'équipe dirigeante, il s'agit de Carole Gisiger et Anny Zufferey. Autres changements, Ludovic Goumand prend la responsabilité des finances et remplace Natalie Blanc, au comité depuis 2006. Longue vie à ce nouveau comité !

Conseil de gestion de la Paroisse

Du changement également au comité du conseil de la Paroisse de Trient. Celui-ci a enregistré les départs de Elisabeth Goumand, secrétaire - caissière et celui de Jean-Claude Meillard (membre). Pour remplacer Elisabeth, Raphaël Pianta s'est porté candidat et a bien sûr été accueilli bras ouvert. Le Conseil de la Paroisse remercie vivement sa secrétaire pour l'excellent travail accompli depuis plusieurs années.

Ecole de Trient

Notre école connaît une période très bénéfique depuis quelque temps. Il y a 2 ans, 7 élèves fréquentaient l'établissement, ils sont aujourd'hui 17. Plusieurs familles avec de jeunes enfants se sont installées dans notre commune cette année. Effet Covid, Caravane FM, exode climatique, fréquentes présences de la commune dans les médias, école en adéquation avec l'environnement, qualité de vie dans la commune, village sensible à la transition écologique... Les raisons sont multiples qui ont poussé ces nouveaux habitants à venir profiter du bon air de Trient. Bienvenue à eux !

Rendez-vous

Prochaines Assemblées Primaires

En raison des recommandations particulières dues au Covid 19, les assemblées primaires prévues en fin d'année 2020, auront lieu début 2021. Une première assemblée extraordinaire aura lieu le **lundi 11 janvier à 20h**. Le conseil présentera à la population le projet et le plan de financement pour la rénovation de l'hôtel du Glacier. Le 2ème point à l'ordre du jour, concerne le rachat par la SEIC du réseau électrique. Ces 2 points seront soumis au vote à l'issue des présentations. L'assemblée primaire ordinaire et la présentation du budget 2021 se déroulera le **8 février**.

Budget 2021

Chiffres clés

Commune de Trient

2.992 Millions de recettes de fonctionnement

2.639 Million de charges de fonctionnement

352'914 francs de marge d'autofinancement

465'780 francs d'investissements nets

Détail investissements

Construction d'un abri bus	Fr.	16'000.00
Parc informatique	Fr.	15'000.00
Aménagement piste de fond	Fr.	15'000.00
Participations institutions sociales	Fr-	1'280.00
Routes cantonales et communales	Fr.	50'000.00
Pelle mécanique	Fr.	30'000.00
Eaux usées – aménagement Praillon	Fr.	45'000.00
Step	Fr.	18'500.00
Gestion des déchets	Fr.	1'800.00
Ouvrages de protection du Trient & correction du Rhône	Fr.	109'200.00
Projet agricole Arolette	Fr.	100'000.00
Chemin pédestre : bisse	Fr.	64'000.00

5'023 francs de fortune nette par habitants

Bourgeoisie de Trient

10'250 francs de recettes de fonctionnement

10'250 francs de charges de fonctionnement

Programme des manifestations à venir

(sous réserve des recommandations Covid)

9 janvier	Sortie juniors - Vichères-Bavon
16 janvier	Sortie raquette
6 février	Sortie juniors - La Fouly
14 février	Sortie 1 jour - Nax
19 février	Soirée luge
7 mars	Journée populaire
13 mars	Sortie juniors - ?
23 mars	Concours - Vallorcine
Courant mars	Spectacle One-Man Show de Léo Darbellay - Salle communale - 20h
Fin mai	Inalpe à la Forclaz
Courant juin	Assemblée générale de la SD de Trient
13 juin	Fête Patronale « St-Bernard de Menthon

Ski-Club
Trient

Société de
Développement

Plus d'infos sur
www.trient.ch

Sous réserve de toute modification

Contacts Sociétés locales :

- SD Trient–Les Jours–Col de la Forclaz 079 273 15 11
- Jeunes de Coeur et Théâtre, Tissières Marie-Hélène 027 722 53 09
- Ski-Club, M. Patrick Tissières www.ski-club-trient.ch 079 661 26 83

Loi sur l'aménagement du territoire

Depuis novembre 2014, le conseil s'est réuni à plusieurs reprises avec le bureau d'ingénieurs et le Service de l'Aménagement du Territoire, afin de rendre un projet de réaménagement des zones au canton. Celui-ci impose à la commune de Trient un dézonage, selon la loi, de 12,1 hectares de zone à bâtir.

Aujourd'hui, selon la procédure officielle, le conseil a rendu au canton, un projet. Il se trouve en consultation auprès du Service du Développement Territorial (SDT). Dès que réponse sera donnée, le conseil invitera la population pour une séance d'information, qui devrait avoir lieu au printemps 2021. A la suite de cette séance, chacun pourra faire valoir ses revendications. Il est bon néanmoins de rappeler que cette loi a été acceptée par le peuple. Le conseil est dans l'obligation de trouver des solutions pragmatiques afin de respecter la volonté populaire suisse et donc d'accepter un important dézonage, à l'instar de beaucoup de communes de montagne. Les élus communaux font le maximum pour défendre les intérêts des propriétaires de terrain.